

Cours interentreprises (CI) pour le métier de poêlier-fumiste/poêlière-fumiste CFC, plane de course et plans des objets

**Extrait de Bipla Poêlier-fumiste CFC
Poêlière-fumiste CFC**

du 28 septembre 2010

Partie C: Organisation, répartition et durée des cours interentreprises

1. Responsable des cours

Les cours interentreprises sont organisés par Association des Poêliers-Fumistes, Carreleurs et Conduits de fumée, feu suisse.

2. Organes

Les organes des cours sont:

- a. la commission de surveillance
- b. les commissions des cours.

Les commissions se constituent elles-mêmes et adoptent un règlement d'organisation. Dans la commission de cours, au moins un siège est à accorder à un représentant/une représentante des cantons.

3. Convocation

- a. Les prestataires des cours édictent des convocations personnelles, d'entente avec les autorités cantonales responsables. Lesdites convocations sont envoyées aux entreprises formatrices, à l'attention des personnes en formation.
- b. La participation aux cours interentreprises est obligatoire.
- c. Si les personnes en formation ne peuvent participer aux cours interentreprises pour une raison justifiée (maladie certifiée par un médecin, accident, etc.), le formateur doit le communiquer immédiatement aux prestataires par écrit.

4. Période, durée et sujets principaux

Les cours interentreprises durent:

Cours 1: 1er semestre 5 jours à 8 heures

Cours 2: 2ème semestre 10 jours à 8 heures

Cours 3: 2ème semestre 5 jours à 8 heures

Cours 4: 3ème semestre 5 jours à 8 heures

Cours 5: 4ème semestre 5 jours à 8 heures

Cours 6: 5ème semestre 7 jours à 8 heures

Cours 7: 5ème semestre 5 jours à 8 heures

Total 42 jours

5. Evaluation

Les cours suivants sont évalués, chacun avec un bilan de connaissances: Cours 4, 5, 6 et 7.

La procédure est décrite dans les directives concernant la procédure de qualification.

Cours 1

Élaborer les thèmes suivants avec une aide intensive: Organisation de la place de travail, mesures de protection personnelles, manipulation des machines et des outils en toute sécurité et en ménageant l'environnement, lecture des plans, marquage d'un objet, mélange de mortier et de crépis, travailler et appliquer le béton cellulaire, traiter et poser les briques, traiter et poser les catelles, travaux de démolition.



Objet 1er année d'apprentissage



Objet 1er année d'apprentissage

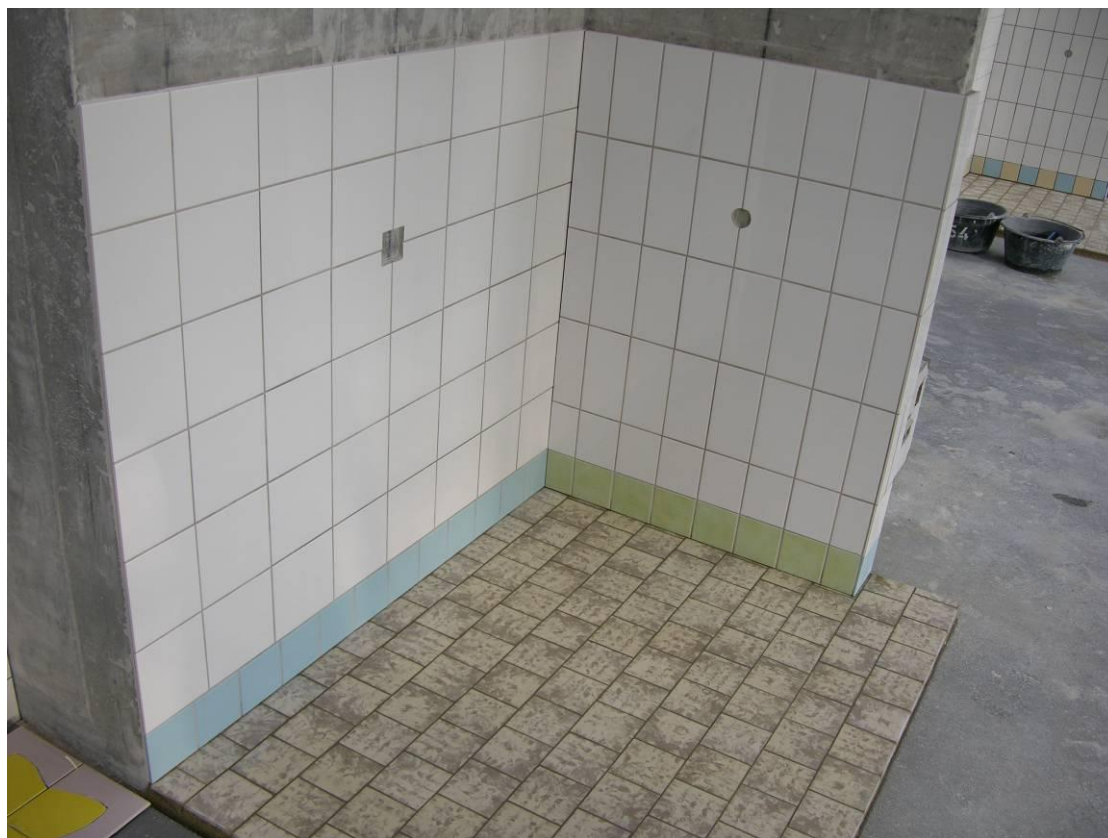
Cours 2

Cours de base travaux d'habillaget

Duration: 10 jours

Lieu de cours: Au centre de formation de l'Association Suisse du Carrelage à Dagmersellen

Organisation de la place de travail, manipulation des machines et des outils en toute sécurité, mesurer et marquer les objets, traiter des carreaux de céramique, exécuter de simples travaux d'habillaget



Objet 1er année d'apprentissage, cours 2, travaux d'habillaget

Cours 3

Approfondir les thèmes suivants avec de l'aide: Organisation de la place de travail, mesures de protection personnelles, manipulation des machines et des outils en toute sécurité, lire les plans, marquage d'un objet, application de mortier et de liants, traiter différentes pierres et différents carreaux et en maçonner un mur, traiter et poser les catelles



Objet 1er année d'apprentissage, cours 3



Objet 1er année d'apprentissage, cours 3

Cours 4

Exécuter de la maçonnerie isolée avec différentes briques, appliquer le crépi de fonds, mettre en oeuvre différents profilés de bordure, maçonner la construction intérieure avec des pierres de chamotte, poser les catelles



Objet 2eme année d'apprentissage, cours 4



Objet 2eme année d'apprentissage, cours 4

Cours 5

Exécuter de la maçonnerie complexe isolée avec différentes briques, appliquer le crépi de fonds, mettre en oeuvre différents profilés de bordure, maçonner la construction intérieure avec des pierres de chamotte, poser les catelles avec des coins ronds ou à 135°, constructions intérieures avec des onglets, habillages avec des carreaux de céramique ou de pierre naturelle



Objet 2eme année d'apprentissage, cours 5



Objet 2eme année d'apprentissage, cours 5

Cours 6

Exécuter de la maçonnerie isolée complexe avec différentes briques, appliquer le crépi de fonds et enrober le tissu de renforcement, mettre en oeuvre différents profilés de bordure, maçonner la construction intérieure avec des pierres de chamotte, maçonner la coque extérieure, poser et fixer les armatures, habillages avec des carreaux de céramique ou de pierre naturelle



Objet 3eme année d'apprentissage, cours 6



Objet 3eme année d'apprentissage, cours 6

Cours 7

Exécuter de la maçonnerie isolée arrondie avec différentes briques, crépir les surfaces avec des rayons, mettre en oeuvre différents profilés de bordure, maçonner la construction intérieure avec des pierres de chamotte, maçonner la coque extérieure, poser les armatures, poser et coller les catelles, habillages arrondis avec des carreaux de céramique ou de pierre naturelle



Objet 3eme année d'apprentissage, cours 7



Objet 3eme année d'apprentissage, cours 7

Convocation

Les personnes en formation sont convoquées aux cours par l'école professionnelle Frobürg.

Outils pour les CI

A chaque cours, la personne en formation doit amener ses outils personnels suivants:

- Un couteau de catelle aiguisé
- Un marteau à lame aiguisé
- Si possible: son propre marteau à dégorger
- Des pierres à aiguiser plates grains fins et bruts ou Diamant Korn 100/200
- un niveau à bulle de 80cm ou 100cm
- une pointe tungstène (pas de coupe-verres)
- trois différents crayons couleurs ou marquer et traiter les plans,
- ainsi qu'un mètre pliant et un crayon gris.

Des couteaux à catelles neufs peuvent être achetés à l'école professionnelle.

Equipement de protection personnel

La sécurité au travail est un sujet central pendant les cours. Les personnes en formation doivent toujours avoir leur équipement de protection personnel avec eux aux cours. Il s'agit de :

- chaussures de sécurité
- Protecteurs d'oreilles
- Lunettes protectrices